



AGRICULTURE

BATIMENT TRAVAUX
PUBLICS,
PERFORMANCE
ENERGETIQUE

INDUSTRIE

SANTE / SOCIAL

TERTIAIRE

HOTELLERIE
RESTAURATION
TOURISME

FORMATIONS
GENERALES, SOCLE /
CLEA

ACCOMPAGNEMENT ET
DEVELOPPEMENT
PERSONNEL

PREVENTION /
SECURITE

TRANSPORT /
LOGISTIQUE

NUMERIQUE /
AUDIOVISUEL

LIEU DE LA FORMATION

CLAIRAC - LYCÉE DES MÉTIERS PORTE
DU LOT
POUR TOUTE AUTRES LOCALITÉS
MERCİ DE NOUS CONTACTER.

PUBLIC CONCERNÉ

Opérateurs, encadrants, concepteurs

PRÉ-REQUIS

Aucun mais la formation préparatoire à
l'examen AIPR Opérateur ou
Encadrant ou Concepteur est très
vivement recommandée pour réussir
le QCM de cet examen.

DÉBUT DE LA FORMATION

Tout au long de l'année

DÉTAILS DATE DE LA FORMATION

Tous les lundis à 10h à Clairac

Pour d'autres dates ou pour d'autres
localités, merci de nous contacter

MODALITÉS DE FINANCEMENT

- Financement personnel
- Plan de développement des compétences

PRIX DE LA FORMATION

60€

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Réussir le QCM pour obtenir l'AIPR

CONTENU DE LA FORMATION

- Passage du QCM de l'AIPR

CONDITIONS DE FORMATION

DUREE : 1 heure maximum

MODALITES :

L'examen se déroule sur un ordinateur connecté à la plateforme QCM du MEDDE via Internet. A chaque candidat est attribué un ticket à usage unique d'accès à la plateforme QCM.

Formation inter ou intra entreprises

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Se munir OBLIGATOIREMENT d'un carte nationale d'identité ou d'un passeport pour se présenter à l'examen.

L'examen par QCM comporte 30 questions pour les opérateurs, 40 questions pour les encadrants et concepteurs. Le candidat doit répondre à la totalité des questions de l'examen dans un délai imparti d'1 heure.

Barème des points :

- réponse bonne : + 2 points - réponse « je ne sais pas » : 0 point

- réponse fausse à une question ordinaire : - 1 point

- réponse fausse à une question prioritaire : - 5 points

Score minimal pour réussir à l'examen « opérateur » : 36 points (le score maximal possible étant de 60 points)

Score minimal pour réussir à l'examen « encadrant » et « concepteur » : 48 points (le score maximal possible étant de 80 points)

Selon résultat délivrance d'une attestation de réussite permettant à l'employeur de délivrer à son collaborateur l' AIPR (Attestation d'Intervention à Proximité des Réseaux)

VOS CONSEILLERS DE L' RÉSEAU GRETA-CFA AQUITAINE

Josyane MODERNE
Conseillère en Formation Continue
josyane.moderne@greta-cfa-aquitaine.fr
05 53 76 02 54

Valérie BOLZAN
Assistante Commerciale
valerie.bolzan@greta-cfa-aquitaine.fr
05 53 76 02 54 ou 05 53 83 33 54



BATIMENT
TRAVAUX
PUBLICS

AIPR EXAMEN



AGRICULTURE

BATIMENT TRAVAUX
PUBLICS,
PERFORMANCE
ENERGETIQUE

INDUSTRIE

SANTE / SOCIAL

TERTIAIRE

HOTELLERIE
RESTAURATION
TOURISME

FORMATIONS
GENERALES, SOCLE /
CLEA

ACCOMPAGNEMENT ET
DEVELOPPEMENT
PERSONNEL

PREVENTION /
SECURITE

TRANSPORT /
LOGISTIQUE

NUMERIQUE /
AUDIOVISUEL

PROFIL DES INTERVENANTS

Les formateurs de la spécialité du GRETA EST AQUITAINE qui est reconnu centre d'examen par le Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer (règlementation DT-DICT de juillet 2012).

GRETA EST AQUITAINE – Non assujetti TVA

N° d'existence : 7 247 P 000 247 – N° Siret : 194 700 209 000 27 – Code APE : 8559 A

VOS CONSEILLERS DE L' RÉSEAU GRETA-CFA AQUITAINE

Josyane MODERNE
Conseillère en Formation Continue
josyane.moderne@greta-cfa-aquitaine.fr
05 53 76 02 54

Valérie BOLZAN
Assistante Commerciale
valerie.bolzan@greta-cfa-aquitaine.fr
05 53 76 02 54 ou 05 53 83 33 54

PLUS D'INFORMATIONS SUR WWW.GRETA-CFA-AQUITAINE.FR